

Y a-t-il assez de médecins en Valais?

SANTÉ Un rapport de l'Observatoire suisse de la santé dévoile les taux de couverture médicale par spécialité et par canton. Le Valais figure parmi les moins bien dotés en généralistes.

PAR PATRICK.FERRARI@LENOUVELLISTE.CH

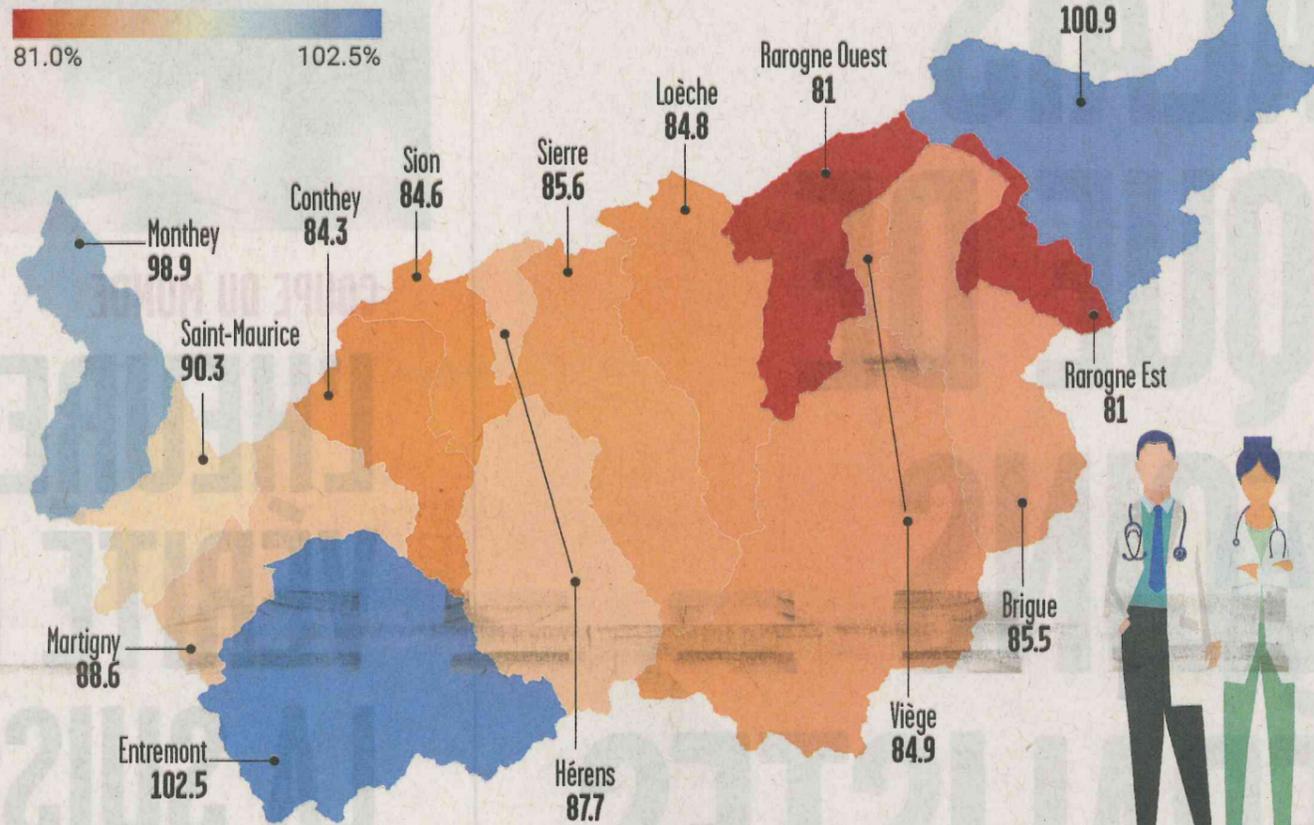
Y a-t-il trop de cardiologues en Valais? Pas assez de pédiatres? Les généralistes sont-ils assez nombreux pour couvrir le besoin en soins de la population du canton? Entre maîtrise des coûts de la santé et maintien du niveau de qualité de la prise en charge, ces questions apparaissent cruciales.



“Tout l'enjeu est de pouvoir prendre les bonnes décisions, sans risquer de prêter la couverture médicale du canton.”

VICTOR FOURNIER
CHEF DU SERVICE DE LA SANTÉ VALAISAN

Taux de couverture médicale par district: médecine interne générale



Ces chiffres fédéraux sont à interpréter avec précaution. Un taux inférieur à 100% signifie en fait que le taux de couverture est inférieur à la moyenne nationale, mais pas forcément que le nombre de médecins ne couvre pas les besoins en soins de la population. De même, un taux supérieur à 100% ne veut pas dire que l'offre médicale dans une spécialité est trop abondante. SOURCE: OBSERVATOIRE SUISSE DE LA SANTÉ/INFOGRAPHIE LE NOUVELLISTE

Et les premiers éléments de réponse se trouvent dans un rapport de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN), rendu public lundi. Le document d'une centaine de pages présente en effet les calculs des taux de couverture médicale dans le secteur ambulatoire par spécialité et par canton.

En clair, les auteurs de l'étude ont tenté de déterminer les besoins en soins des populations des différents cantons par rapport au nombre de médecins établis sur leur territoire. Objectif: évaluer si ces derniers sont trop nombreux ou s'il en manque.

Comparaison avec la moyenne nationale

Pour la médecine interne générale par exemple, le taux calculé s'établit à 88% en Valais. Le canton est ainsi l'un des moins

bien dotés en médecins généralistes. Seuls les cantons d'Argovie et du Jura présentent un taux inférieur.

La pédiatrie évolue dans les mêmes eaux avec 87%. Pour la psychiatrie et la psychothérapie, le chiffre est inférieur à 70%. Alors que pour l'infectiologie, il tombe à 55%. C'est le taux de couverture médicale le plus bas pour le Valais toutes spécialités confondues.

Ces chiffres semblent indiquer clairement que le canton manque de généralistes, de pédiatres ou de psychiatres notamment. Mais les auteurs du rapport nuancent: ces données

sont à interpréter avec précaution. Un taux inférieur à 100% «ne permet pas de conclure systématiquement» que le nombre de médecins ne couvre pas les besoins en soins de la population. Il signifie par contre à coup sûr que le taux de couverture est inférieur à la moyenne nationale.

De même, un taux supérieur à 100% ne veut pas dire que l'offre médicale dans une spécialité est trop importante. Pour le Valais, sur 46 spécialités médicales, une dizaine sont dans ces cas. La cardiologie présente un taux de couverture de près de 122%. La chirurgie plastique,

reconstructive et esthétique de plus de 145%.

Données à affiner

Victor Fournier, chef du Service valaisan de la santé, encore en poste jusqu'à la fin de l'année, a pris connaissance de ce rapport. S'il n'est pas surpris de voir la grande majorité des spécialités avec des taux de couverture inférieurs à 100% en Valais, certains points lui apparaissent toutefois étonnants et demandent vérification. «C'est le cas par exemple de ce chiffre de 55% pour l'infectiologie, qui est probablement sous-estimé par les indicateurs fédéraux.»

Pour lui, ces données restent partielles et demandent à être affinées. «Prenons l'exemple de la cardiologie. Beaucoup de cardiologues en Valais sont aussi actifs en médecine interne générale. Il serait donc très facile de surestimer le nombre de cardiologues et de sous-estimer le nombre de généralistes en ambulatoire.» Et le taux de chirurgiens plasticiens? «Je n'ai pas de réponse par rapport à ce chiffre.»

Un recensement cantonal parallèle

Mais on devrait bientôt en savoir un peu plus, puisque, à l'échelle cantonale, une commission termine en ce mo-

ment le recensement de l'offre médicale valaisanne. Mise sur pied il y a plusieurs mois, en parallèle de l'étude fédérale, elle regroupe des représentants du Service de la santé, de la Société médicale et des hôpitaux du canton.

Les résultats de son travail sont attendus pour la mi-décembre. Ils vont permettre de comparer, confronter et compléter les chiffres publiés par l'OBSAN.

Définir un maximum

L'enjeu n'est pas que statistique. Car tous ces éléments constituent en fait le premier jalon d'un processus qui permettra aux cantons de réguler le nombre maximal de médecins établis sur leur territoire, par spécialité à la charge de l'assurance maladie obliga-

toire dans le secteur ambulatoire. Prévu par la révision de la loi sur l'assurance maladie, cet outil de régulation du domaine médical va entrer progressivement en vigueur.

Au 1er juillet 2023, au moins une spécialité devra être régulée. Au 1er janvier 2025, l'ensemble des 46 spécialités médicales devra l'être. Ce système vise à éviter une offre médicale excédentaire dans le secteur ambulatoire et à freiner la hausse des coûts. «Tout l'enjeu est de pouvoir prendre les bonnes décisions, sans risquer de prêter la couverture médicale du canton», note le chef du Service de la santé valaisan.

Bénéfice à terme?

En attendant, Victor Fournier juge plutôt rassurants les chiffres du rapport de l'OBSAN sur la couverture médicale ambulatoire en Valais en comparaison avec d'autres régions du pays. «La régulation va de toute façon fermer les portes de plusieurs cantons pour la pratique de certaines spécialités.» Au-dessus d'un certain taux de couverture médicale dans une spécialité, un canton n'a en principe pas le droit d'autoriser l'installation de nouveaux médecins. Et ce même si des facteurs de pondération entrent aussi en ligne de compte pour réguler au plus juste l'offre médicale, comme une forte affluente touristique en hiver par exemple.

Selon le chef de service, le Valais pourrait donc bénéficier à terme, pour certaines spécialités, de l'arrivée de médecins qui ne pourraient plus s'établir dans d'autres régions à la suite de cette régulation.

Mais le canton doit aussi gagner en attrait pour ces praticiens. D'abord en revalorisant le point Tarmed, comme le réclame ardemment la Société médicale valaisanne? «Ça n'est pas uniquement une question de revenus du médecin, mais ça passe par un ensemble de conditions-cadres», répond Victor Fournier.

La présidente des médecins valaisans voit rouge

A la lecture du rapport de l'Observatoire suisse de la santé (OBSAN), **Monique Lehky Hagen** (SABINE PAPILLOU) constate que la pénurie médicale généralisée en Valais est enfin reconnue officiellement. Néanmoins, pour ce travail statistique visant une régulation de grande envergure du domaine médical, la présidente de la Société médicale du Valais (SMVS) espérait bien mieux.

Les nombreuses prises de position soumises à la Confédération exigent une méthodologie basée sur des principes de littératie des données n'ont visiblement pas été suivies. «Aucune des critiques fondamentales émises par les sociétés médicales cantonales n'a été prise en considération.»

Pire, selon elle, l'OBSAN n'a pas jugé opportun de demander des retours aux sociétés médicales cantonales sur des biais possibles par rapport aux calculs et aux taux de couverture publiés.

«Nous espérons pouvoir faire valoir nos connaissances des besoins et des pratiques du terrain dans le cadre du recensement cantonal, mais il faut surtout empêcher de nous retrouver prisonniers de modèles inadéquats et opaques imposés au niveau fédéral.»

Elle termine en critiquant certains points du modèle utilisé. «Une étude du besoin en soins médicaux nécessiterait au minimum une analyse des délais d'attente pour les patients et une analyse des heures de travail supplémentaires des médecins pour couvrir tant bien que mal ces besoins.»



Des analyses par district

Le rapport de l'Observatoire suisse de la santé ne se contente pas de comparer les cantons. Pour les domaines «affichant un volume de prestation élevé», il pousse l'analyse de la situation à l'échelle des districts. C'est le cas pour la médecine interne générale en Valais. En la matière, les disparités d'une région à l'autre du canton sont marquées. Globalement, on peut relever que le taux de couverture médicale apparaît meilleur dans le Bas-Valais que dans le Haut et le Valais central. On peut encore noter que les districts d'Entremont, Conches et Monthey présentent un taux de couverture pour cette spécialité supérieure à 100%.